



Voisin fait du feu dangereux

Par **commandeurmatthieu**, le **27/07/2008** à **17:29**

Bonjour a tous je suis nouveau sur ce forum que un ami ma conseillé

VOILA j'ai actuellement des problèmes avec mon voisin q

Et je viens quérir de l'aide auprès de vous

VOICI MA QUESTION

Mon voisin a t'il le droit de faire du feu à côté de mon garage (en bois) ???

J'ai peur que mon garage prenne feu et qu'il soit détruit

Donc j'aimerais savoir si il doit y avoir une distance minimal a respecter entre un feu et une construction

merci de me répondre

Par **JamesEraser**, le **09/08/2008** à **22:36**

Contactez les services de mairie. Si votre localité dispose d'une déchetterie, il y a fort à parier que le maire ait interdit le brûlage des déchets végétaux. Y contrevenir constitue une contravention.

Experatooment